

MODE de PUBLICATION

Nom :	Prénom(s) :	
N° d'étudiant :		
Doctorat ès sciences, mention :		
Directeur de thèse :		
Jurés de thèse :		
texte complet	exemplaires, dont 2 exemplaires, seront déposés à la DIS (voir flyer ci-joint)	
FORMAT : in-octavo	autre *:	
LANGUE: français	allemand anglais italier	n
http://a	ctronique (format pdf) à déposer sur le site : <u>srchive-ouverte.unige.ch</u>	
	Publication libre (Public) Restreint à l'UniGe Non diffusé (auteur uniquement)	
	ec un embargo de 6 mois, le document sera restreint à l'UNIGE pendant 6 mois. nbargo de 6 mois, le document sera en « non diffusé » pendant 6 mois.	
Le directeur de thèse : (date)	(signature) de thèse accepte l'impression de la thèse en l'état)	
(par sa signalore, le allectes) e	ac mese decepte rampression de la mese en relai,	
Le candidat :(date)	(signature)	
Vu et approuvé par le Décanat :		
Date :	Signature :	

^{*} avec autorisation du doyen

- INFORMATIONS -

- Le rapport de thèse définitif, signé par tous les membres du jury, doit être remis au Secrétariat-étudiants de la Faculté.
- L'imprimatur est accordé par le Décanat à réception de ce rapport, de la mention de la soutenance et du mode de publication.

Il est remis au doctorant avec le mode de publication approuvé et signé par le Décanat

Mise en forme définitive de la thèse

- a) La thèse doit avoir le format in-octavo (15,5 x 22,5 cm) ou A4. Avec l'autorisation du doyen de la faculté, la thèse peut exceptionnellement avoir un format différent.
- b) Indiquer en haut de la couverture la Section, le Département ou l'Institut où la thèse a été préparée. Mentionner le nom du directeur de thèse.
- c) Imprimer en entier le ou les prénoms usuels. Les étudiantes mariées devront indiquer leur nom de jeune fille si elles ont été immatriculées sous ce nom.
- d) Imprimer le nom du lieu ou pays d'origine au-dessous du nom de famille. Les Suisses indiqueront la commune d'origine, suivie de l'indication du canton entre parenthèses.
- e) Indiquer le numéro de la thèse en dessous du lieu ou pays d'origine.
- f) Mentionner au bas de la couverture le lieu d'édition, éventuellement le nom de l'imprimeur ou de l'éditeur, et la date de publication.
- g) Reproduire au verso de la page de titre le texte de l'imprimatur délivré par le Doyen de la Faculté, la date exacte à laquelle il a été établi ainsi que le numéro de la thèse.
- h) Si la thèse donne lieu à une publication quelconque, il faut le mentionner au verso de la page de titre, en bas de la page, sous l'imprimeur.

Le texte figurant sur la couverture et la page de titre, ainsi que l'imprimatur et les remerciements, devront obligatoirement être en français.

Dépôt des exemplaires

A la DIS (Direction de l'information scientifique – UNI DUFOUR, bureau 310) :

2 exemplaires imprimés, accompagnés de l'imprimatur et du Mode de publication

1 exemplaire au format électronique (format pdf) à déposer sur le site : http://archive-ouverte.unige.ch

Couverture cartonnée imprimée, chaque exemplaire étant broché :

Ils pourront avoir la forme d'impression suivante :

- bonnes photocopies
- tirage offset ou autre mode d'impression similaire, dans ces cas, les documents iconographiques devront être des photographies
- tirage à part d'une revue sur autorisation du Doyen.

Attribution du titre de docteur

Lorsque les dépôts requis ont été effectués, le bureau des diplômes (tél. : 022 379 77 44) délivre le diplôme de docteur.

Le diplôme est envoyé par la poste en recommandé.
